

Vos informations municipales et communautaires

Municipalité de Pontiac - 2024 route 148, Pontiac, JoX 2Go

(819) 455-2401 www.municipalitepontiac.ca  

Pour faire publier un message communautaire : staubin.lucie@municipalitepontiac.ca

Nominations

La Municipalité de Pontiac est heureuse d'annoncer la nomination de Monsieur Louis Montgrain à titre de Directeur du service de l'urbanisme et de Monsieur Paul Connelly au poste de Chef de division-Travaux publics.

Monsieur Louis Montgrain détient un baccalauréat en urbanisme et 12 ans d'expérience dans le domaine, notamment pour les villes de Québec, Longueuil et Sutton. Depuis 2010, il était Directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement à la Ville de Fossambault-sur-le-Lac. M. Montgrain a une vaste expérience en suivi de projet de développement domiciliaire, rédaction réglementaire, inspection et optimisation des processus relatifs à l'émission des permis.

Monsieur Paul Connelly œuvre dans le milieu de la construction depuis 17 ans à titre d'opérateur de machinerie lourde puis de contremaître, notamment au service d'entreprises d'utilité publique et d'administration municipale. La candidature de M. Connelly a été retenue en raison de son expérience en planification des travaux et pour son souci du service à la clientèle.

Messieurs Montgrain et Connelly ont été choisis au terme d'un rigoureux processus de sélection mené par un consultant spécialisé dans les besoins des organisations municipales. Il s'agissait de combler deux postes vacants suite à de récents départs. Messieurs Montgrain et Connelly sont entrés en fonction au début de l'année.

Recrutement des pompiers

La Municipalité de Pontiac accepte les candidatures au poste de pompier volontaire. Pour être éligible à devenir membre du service à titre de pompier, les candidats doivent remplir les conditions minimales suivantes :

- être âgé de dix-huit (18) ans et plus;
- détenir un permis de conduire valide;
- détenir, pour les pompiers éligibles à conduire les véhicules d'intervention, un permis de classe 4A;
- n'avoir aucun antécédent criminel pouvant avoir un lien direct sur la fonction occupée au sein du service, à moins d'avoir obtenu un pardon ou être en voie d'en obtenir un par les autorités responsables;
- passer les entrevues exigées par le directeur;
- le directeur peut exiger que le candidat soit jugé apte physiquement, par un médecin désigné par la municipalité, à devenir membre du service, le cas échéant, à la suite d'un examen médical;
- conserver en tout temps la condition physique minimale pour assurer le travail de pompier et, à la demande du directeur du service, subir un nouvel examen médical pour en attester.

Pour plus de détails, veuillez consulter notre site web www.municipalitepontiac.com/fr/securite-incendie/recrutement/.

Si vous êtes intéressé à soumettre votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, lettre de motivation et autres documents pertinents à l'attention du Directeur du Service sécurité incendie, M. Richard Groulx, groulx.richard@municipalitepontiac.ca



Cabanes à pêche

Le maire Larose a obtenu que la MRC des Collines modifie son règlement uniformisé (12-RM-04) afin de mieux encadrer la pêche sur glace. Le règlement prévoit notamment que :

- 8.1 Toute personne qui utilise ou est propriétaire d'une structure ou construction placée sur la glace d'un lac ou d'une rivière pendant la saison de la pêche sur glace et qui omet de la retirer avant la fin de la saison de pêche sur glace commet une infraction. [...]
- 8.4 Commet une infraction tout usager et ou propriétaire d'une de ces structures ou constructions qui ne coopère ou ne collabore pas avec les inspecteurs et qui ne retire pas sa structure ou construction dans les délais impartis.

Le règlement fera l'objet d'un vote au conseil municipal en janvier 2017.

Conseil municipal de décembre- En bref

- Le conseil municipal a adopté une **Politique familiale** dans laquelle il s'engage à adapter ses services afin de mieux répondre aux besoins des familles. La politique propose notamment l'embauche d'un employé permanent responsable de coordonner les activités communautaires et de loisirs et des investissements dans nos parcs et centre communautaires.
- Un contrat a été octroyé à la firme d'architecte Pierre J. Tabet afin de planifier et superviser les travaux de **construction du Centre communautaire du secteur Quyon**. Les travaux de démolition débuteront à la fin de l'hiver.
- Le conseil a entériné l'accord de principe survenu avec Quyon Ensemble concernant le **transfert d'un vaste terrain** situé au cœur du village de Quyon. Le terrain est cédé gratuitement à la municipalité qui s'engage en échange à en conserver l'usage public.

Prochaine séance du conseil municipal

19h30, le 10 janvier 2017, Centre communautaire de Luskville, 2024 route 148

Réglementation municipale-Rappel

Feux

Nous vous rappelons qu'il est important de demander un permis à la municipalité lorsque vous désirez faire un feu à ciel ouvert.

Il est toutefois permis de faire un feu extérieur lorsqu'il s'agit d'un BBQ ou d'une installation munie de cheminée ou de pare-étincelles. Une surveillance constante est nécessaire.

Les feux de camps (de moins 48 pouces X 48 pouces X 48 pouces de hauteur) sont aussi autorisés, sans permis, sous certaines conditions. Pour plus de détails voir le règlement 01-04 sur notre site Web. Malgré l'obtention d'un permis, tous types de feux sont interdits lorsque l'indice d'inflammabilité est « extrême » (voir le site de la SOPFEU)

Neige

Nous rappelons aux résidents qu'il est interdit de pousser la neige de l'autre côté de la rue, ou dans la rue lorsque vous débroyez votre entrée. La neige ainsi accumulée peut perturber la visibilité, occasionner la formation de sections glacées sur la route ou nuire à l'écoulement des eaux. Les citoyens qui contreviennent au règlement pourraient être passibles d'une amende



Vie communautaire

Avis aux parents

ADMISSION DES NOUVEAUX ÉLÈVES AU PRÉSCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2017-2018
À L'ÉCOLE DE LA VALLÉE-DES-VOYAGEURS.

(pour tous les nouveaux élèves qui auront 4 ou 5 ans au 30 septembre 2017)

QUAND : 23, 24 et 25 janvier 2017

(Aucune demande ne sera reçue avant ces dates)

OÙ : À l'école du secteur de résidence de l'enfant/ École de la Vallée-des-Voyageurs :

- Secteur Luskville, Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie (14 chemin du Village)
- Secteur Quyon, Immeuble Sainte-Marie (19, rue Church)

Nous offrons également un programme pour les élèves du préscolaire 4 ans à l'immeuble Ste-Marie. Ce programme s'adresse pour les enfants qui habitent dans les secteurs Luskville et Quyon.

Nous vous invitons à consulter le site Internet de la Commission scolaire : www.cspo.qc.ca pour plus de détails ou de communiquer au secrétariat de l'école en composant le : 819-503-8808.

Ski de fond, raquette et vélo d'hiver

Grâce au Réseau BIBLIO de l'Outaouais et à la CCN, quatre (4) laissez-passer donnant accès gratuitement aux sentiers du parc de la Gatineau sont en circulation dans chacune des bibliothèques (Quyon et Luskville). Les abonnés peuvent emprunter ces laissez-passer pour une période maximale de 2 semaines consécutives, et ce, autant de fois qu'ils le désirent au cours de la saison hivernale. Notez qu'on fournit même les raquettes! Une raison de plus pour visiter votre bibliothèque municipale!

Maison de la famille - Quyon

Grâce à vos dons, la Maison de la famille est en mesure d'aider plusieurs familles de la communauté. Malheureusement, trop de vêtements inutilisables (tachés, troués, etc.) sont déposés à notre porte. Nous n'avons malheureusement pas les ressources et l'espace pour trier et récupérer les vêtements inutilisables. S'il vous plaît, aidez-nous en vous assurant que tous les vêtements que vous nous apportez sont en bon état, propres et réutilisables. Merci pour votre générosité.

Your municipal and community information

Municipality of Pontiac - 2024, Highway 148, Pontiac, JoX 2Go

(819) 455-2401 www.municipalitepontiac.ca  

Please send your announcements to: staubin.lucie@municipalitepontiac.ca

Appointments

The Municipality of Pontiac is happy to announce the appointment of Mr. Louis Montgrain as Director of the Urban Planning Department, and that of Mr. Paul Connelly as Head of Division in the Public Works Department.

Mr. Montgrain holds a bachelor degree in urban planning and has 12 years experience in the field, in particular in the cities of Quebec, Longueuil and Sutton. He has been Director of the Department of Planning and Development and the Environment for the city of Fossambault-sur-le-Lac since 2010. Mr. Montgrain has extensive experience in the monitoring of residential development projects, drafting regulations, inspections and optimizing the process of issuing permits.

Mr. Paul Connelly has worked in the construction industry for 17 years as a heavy equipment operator and foreman, specifically in the public utilities services and municipal administration. Mr. Connelly was chosen for his experience in work planning and for his attention to customer service.

Messrs Montgrain and Connelly were chosen through a stringent selection process conducted by a consultant specializing in the needs of municipal organizations. Both positions needed to be filled as a result of recent departures. Messrs Montgrain and Connelly will start in their posts at the beginning of 2017.

Recruiting Firefighters

The Municipality of Pontiac is accepting applications for positions as volunteer firefighter.

To be eligible, the candidate must meet the following minimum requirements:

- you must be eighteen (18) years of age or older;
- you must have a valid drivers' license;
- to be eligible to drive the fire trucks, you must have a Class 4A drivers' license;
- you must not have a criminal history that may have a direct link to the function occupied within the fire department, unless a pardon has been given or you are in the process of receiving one from the responsible authorities;
- you will have gone through the interviews required by the Director;
- the Director may also require that the candidate be deemed physically fit to become a firefighter, by a physician that is designated by the municipality, if needed, following a physical exam;
- you must maintain the minimum physical condition required at all times to perform the work as a firefighter, and at the request of the Director, undergo a new medical examination as a confirmation of such physical condition.



For more information, please consult our Website www.municipalitepontiac.com/en/fire-safety/recruitment

If you are interested in submitting your application, please send your resumé, a covering letter and other pertinent documents, to the attention of the Director of the Fire Department, Mr. Richard Groulx, groulx.richard@municipalitepontiac.ca.

Fishing Shacks

The Mayor, Mr. Larose worked with the MRC des Collines to modify their standardized bylaw (12-RM-04) in order to better manage ice fishing. The bylaw specifically provides that:

- 8.1 Anyone who uses, or is the owner of a structure that is placed on a frozen lake or river during ice fishing season, and who does not remove it before the season's end, commits an offence. [...]
- 8.4 Anyone who uses, or is the owner of such a structure, who does not cooperate with the inspectors, and does not remove the structure within the given deadlines, commits an offence.

The bylaw will be subject to a vote by the municipal Council in January 2017.

December Council meeting-Highlights

- The municipal Council adopted a family policy, to which it is committed to adapting its services to better meet the needs of families. The policy proposes hiring a permanent employee, responsible for coordinating community and recreational activities, and for investments in our parks and community centres.
- A contract was awarded to the Architectural firm Pierre J. Tabet, to plan and supervise the construction of the new Community Centre in Quyon. Demolition is set to begin at the end of winter.
- Council has endorsed the agreement in principle with Quyon Ensemble concerning the transfer of Quyon Ensemble land located in the heart of the village of Quyon. The land will be transferred free of charge to the Municipality, who in exchange promises to retain its public and recreational use.

Next Council meeting

7:30 p.m., January 10, 2017 at the Luskville Community centre, 2024 Highway 148

Municipal bylaws - Reminder

Fire

When contemplating to make an open fire, please remember that it is important to apply for a permit at the municipal office beforehand. Outdoor fires are allowed however, when it comes to using a BBQ or an installation equipped with a chimney or a fire screen. A constant watch over the fire is necessary. Campfires (less than 48 in. x 48 in. high) are also authorized without a permit, under certain conditions. For more details, please consult bylaw #01-04 on our Website. Despite having obtained a permit, when the flammability index is rated "extreme", all fires are prohibited (see the SOPFEU Website)

Snow

We wish to remind residents that, while removing snow from your driveway, pushing it across the road or in the street is prohibited. Any accumulation may impair visibility, may cause ice patches in areas of the road or affect the water runoff in ditches. Citizens who contravene any provisions of the municipal bylaw could be fined.



Community activities

Notice to parents

ELIGIBILITY OF NEW STUDENTS TO PRE-SCHOOL AT THE VALLÉE-DES-VOYAGEURS SCHOOL FOR THE 2017-2018 SCHOOL YEAR

(for all new students who, on September 30th 217, will be 4 or 5 years of age)

WHEN : January 23, 24 and 25, 2017

(No applications will be received before these dates)

WHERE : At the establishment that is in the sector where the child lives/ Vallée-des-Voyageurs School:

- Luskville Sector, Notre-Dame-de-la-Joie establishment (14 Village Road)
- Quyon Sector, St-Mary establishment (19 Church Street)

We also offer a program for the 4 year-old pre-school students at the St-Mary establishment. This program is offered to students who live in both sectors. For more details, please consult our Website: www.cspo.qc.ca or contact the secretarial department at 819-503-8808.

Cross-country skiing, snowshoeing and winter mountain biking (fatbike)

Thanks to Réseau BIBLIO Outaouais and the NCC, four (4) passes allowing you to use the Gatineau Park trails "for free" are now in circulation at either library (Quyon and Luskville). Subscribers can borrow the passes for a maximum of 2 consecutive weeks, and for as many times as you want over the course of the winter. Note that snowshoes are even supplied! Just one more reason to visit your local library!

Family Centre - Quyon

Thanks to your donations, the Family Centre is able to help several families within our community. Unfortunately, too many articles of clothing that we receive are unusable (stained, torn, etc.). We do not have the resources nor do we have the space to sort or recycle any unusable items. You can help by making sure that all the clothing you bring us is in good condition, clean and re-usable. Thank you for your generosity.